



## Credit fait a mon nom par mon ex ami

Par **leana2009**, le **26/09/2009** à **12:14**

Bonjour, mon ex ami a fait un crédit de 13 500 euros à mon nom en juin 2006. Il a signé le contrat à ma place.

Je suis donc emprunteur et lui co emprunteur.

Je viens seulement de recevoir la copie du contrat par l'organisme. (Il m'avait mis à la porte en décembre 2006, et je n'ai pu à l'époque récupérer très peu d'affaire).

Depuis il s'est fait révoquer de la police.

Depuis il a très peu payé le crédit.

Il avait acheté une voiture. Lors de la séparation il a vendu le véhicule mais n'a pas remboursé le crédit.

Depuis je paie des mensualités, et l'organisme a reporté des mensualités en fin de crédit.

Mon ex qui est pratiquement injoignable me promet des virements, ou qu'il va régler le problème puis disparaît et pas de nouvelle.

J'aimerais savoir si j'ai des droits?

Comme je viens de recevoir la copie du contrat et donc la preuve qu'il a signé à ma place.

Dois-je porter plainte contre mon ex?

N'ai-je pas de solution? Suis-je donc obligé de payer les mensualités?

Merci de me répondre cette situation devient invivable. Je suis infirmière et mes revenus sont faibles et ne peuvent endosser la responsabilité d'un crédit.

Merci et à bientôt.